



COMMUNIQUE DE PRESSE (2002)62

15 mai 2002

**Réunion de la Commission OTAN-Ukraine
en session des Ministres des affaires étrangères
Reykjavik
15 mai 2002**

La Commission OTAN-Ukraine s'est réunie au niveau des Ministres des affaires étrangères à Reykjavik le 15 mai.

Examinant l'évolution de la situation de sécurité dans la région euro-atlantique, les Ministres se sont félicités de la dimension stratégique du Partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine, et ils ont souligné que l'Ukraine et l'OTAN souhaitaient porter leur relation à un niveau qualitativement nouveau, y compris par des consultations et une coopération intensifiées sur des questions politiques, économiques et de défense.

A cette fin, la Commission OTAN-Ukraine au niveau ministériel a chargé les Ambassadeurs d'étudier et de mettre au point dans les mois à venir, en faisant fond sur la charte de Partenariat spécifique, une relation OTAN-Ukraine approfondie et élargie. L'intention des Ministres est qu'une relation renforcée soit définie pour la réunion de la Commission OTAN-Ukraine qui se tiendra au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement à Prague, en novembre 2002.

Les Ministres des pays alliés ont accueilli avec satisfaction la déclaration de M. Zlenko, Ministre ukrainien des affaires étrangères, qui a indiqué que l'élargissement de l'OTAN représentait un aspect important du renforcement de la sécurité européenne et que la politique de la porte ouverte suivie par l'OTAN était l'un des éléments majeurs des processus globaux d'intégration européenne qui rehaussent le niveau de la sécurité nationale de l'Ukraine dans le contexte de sa politique d'intégration euro-atlantique.

Les Ministres des pays alliés se sont félicités de la contribution pratique que l'Ukraine apporte aux efforts des Alliés dans la lutte internationale contre le terrorisme, notamment par la participation active de son aviation de transport militaire au déploiement de troupes alliées en Afghanistan, et par l'ouverture de son espace aérien aux aéronefs alliés prenant part à la campagne antiterroriste.

L'OTAN et l'Ukraine ont souligné leur volonté de promouvoir la stabilité à long terme dans les Balkans grâce à une réconciliation et une coopération au niveau régional, à des relations de bon voisinage, à des frontières stables et sûres, à la protection des droits des personnes appartenant à des groupes et minorités ethniques, à des mesures de confiance et à une solution durable au problème des réfugiés et des personnes déplacées. Se déclarant particulièrement satisfaits des efforts de la KFOR visant à apporter la stabilité au

Kosovo, les Ministres de l'OTAN se sont félicités de la décision de l'Ukraine de maintenir sa contribution à la KFOR dans le cadre du bataillon polono-ukrainien.

La Commission s'est félicitée de l'approbation par le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, réuni hier au niveau des Ministres des affaires étrangères, d'un document sur la création d'un nouveau Conseil OTAN-Russie.

Les Ministres ont pris note de la mise en œuvre du plan de travail OTAN-Ukraine pour 2002. Ils se sont félicités des progrès accomplis dans le domaine de la réforme de la défense, ainsi que des consultations politiques fructueuses consacrées aux Balkans qui se sont tenues entre l'OTAN et l'Ukraine le 5 février 2002 et lors de la réunion spéciale de la Commission OTAN-Ukraine avec la participation du Premier Ministre ukrainien qui a eu lieu le 1er mars 2002.

Les Ministres ont confirmé que la prochaine réunion de la Commission OTAN-Ukraine au niveau des Ambassadeurs se déroulerait à Kiev le 9 juillet 2002. Elle marquera le cinquième anniversaire de la Charte OTAN-Ukraine et sera l'occasion de dresser un bilan. Les Ambassadeurs feront également le point sur l'exécution du mandat donné aujourd'hui en prévision de la réunion de la Commission OTAN-Ukraine au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Prague en novembre 2002.